



**GYMNASTIQUE ACROBATIQUE
PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE
2026**

FÉVRIER, 2026

**DATES IMPORTANTES**

Date	Événement	Lieu	Admissibilité
21-24 mai	Championnats canadiens	Oshawa, ON	Acro, N7 – Senior; athlètes qualifié
25-28 mai	Camp d'entraînement	Oakville Gymnastics	Acro – Tous les niveaux FIG
12-14 juin	Coupe du monde	Rzeszow, POL	Équipe nationale senior – Acro
23-27 juin	Essais virtuels	Virtuel (Clubs)	Tous les niveaux FIG
28 juin	Essais virtuels (jugement)	Virtuel	Tous les niveaux FIG
10 juillet	Nomination de l'équipe nationale	Virtuel	Junior et Senior
10 juillet	Nomination de l'équipe des groupes d'âges – Championnats du monde	Virtuel	Pré-jeunesse, jeunesse, junior
14-17 septembre	Camp préparatoire au départ – Mondiaux d'Acro	Oakville, ON	Camp pour l'équipe des CMGA
17-21 septembre	Championnats du monde par groupes d'âges - Acro	Pesaro, Italie	Athlètes CMGA qualifié
24-27 septembre	Championnats du monde – Acro	Pesaro, Italie	Athlètes senior de l'équipe nationale

NOTE : Les opportunités de groupes d'âge de GymCan (Championnats du monde par groupes d'âge et Championnats du monde juniors) feront l'objet d'un document de sélection distinct. Les Championnats du monde feront également l'objet d'un document de sélection distinct. Les épreuves de sélection pour les Championnats du monde et les CMGA comprendront les Championnats canadiens ainsi que l'événement de sélection virtuel.

PROCÉDURE DE SÉLECTION**1. ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALE**

Les unités concourant dans les catégories senior et junior (13–19) figureront sur la liste de classement. Seules les unités inscrites sur la liste de classement de l'équipe nationale :

- sont admissibles à être nommées au sein des équipes nationales junior et senior ;
- peuvent participer à titre de membres de l'équipe canadienne aux Coupes du monde de la FIG, aux Championnats du monde ou à toute autre compétition junior ou senior sanctionnée par la FIG.

Dans certains cas exceptionnels, des unités qui ne sont pas membres de l'équipe nationale peuvent être invitées à participer aux Coupes du monde ou à toute autre compétition internationale par le gestionnaire du programme des Jeux mondiaux et le conseiller de l'équipe nationale des Jeux mondiaux, en consultation avec le comité technique d'acrobatie.



2. TAILLE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'équipe nationale comprendra le nombre maximal d'unités figurant sur la liste de classement nationale pour les catégories suivantes :

Unité	Senior	Junior (13-19)
WP	2	2
WG	2	2
MP	2	2
MG	2	2
MxP	2	2

* Seules les unités senior et junior de l'équipe nationale qui voyagent recevront des vêtements officiels.

** Toutes les équipes sont entièrement autofinancées.

3. CALCUL DE LA LISTE DE CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Toutes les unités auront un pointage de classement calculé selon la méthode suivante.

À partir des deux (2) essais nationaux ciblés les plus récents, définis comme les essais de l'équipe nationale :

La somme des éléments suivants :
A. Le meilleur pointage total de qualification;
B. Parmi les deux (2) essais de l'équipe nationale, le meilleur pointage obtenu en finale (routine combinée).

Pour 2026, les essais de l'équipe nationale sont les suivants (la participation aux deux événements est requise pour être nommé au sein d'une équipe nationale) :

- Championnats canadiens, ON – mai 2026
- Essai virtuel (essai pour les Championnats du monde et les Championnats du monde par groupes d'âge) – juin 2026

4. SUBSTITUTION DES POINTAGE AUX ESSAIS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Dans le calcul des standards de classement de l'équipe nationale, les unités pourront utiliser un pointage international provenant de toute *compétition internationale valide approuvée par GymCan au cours des douze (12) derniers mois afin de remplacer une partie d'un pointage obtenu lors d'un essai de l'équipe nationale.

Les unités peuvent substituer un maximum d'un (1) pointage provenant de l'une des sources suivantes :

• le pointage total de qualification • le pointage de la finale (routine combinée)

* Les compétitions internationales valides sont indiquées au début du présent document, sous la section



2026 WAGC SELECTION PROCESS

Dates importantes.

Pour l'année en cours, l'équipe nationale d'acrobatie sera nommée après l'essai virtuel (10 juillet 2026). Pour la sélection aux événements internationaux (Coupes du monde, Championnats du monde, Jeux mondiaux et autres compétitions internationales), la liste de classement de l'équipe nationale sera mise à jour afin d'inclure les pointages internationaux obtenus dans les douze (12) mois précédant la date limite d'inscription à cet événement.

5. CLASSEMENT DE LA LISTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Pour chaque événement et catégorie, les unités seront inscrites et classées selon les critères suivants :

- Exigence de difficulté atteinte ; c'est-à-dire que le standard minimal de difficulté a été respecté ;
- Pointage total, en ordre décroissant ;
- Des colonnes indiqueront si l'exigence minimale de difficulté, le standard minimal de l'équipe nationale et le standard de l'équipe des Championnats du monde ont été atteints.

Les partenariats ayant les validations requises pour un événement seront sélectionnés avant ceux dont certaines exigences ne sont pas remplies. Il n'y a aucune garantie que des partenariats ne satisfaisant pas à toutes les exigences seront retenus pour compléter des équipes incomplètes.

****Le fait de satisfaire uniquement à l'exigence du degré de difficulté ne permettra pas à un partenariat d'obtenir un classement.**

6. LISTE DE CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE NATIONAL : BRIS D'ÉGALITÉ

La procédure suivante sera utilisée pour départager une égalité au pointage total de classement :

1. Le pointage de classement sera recalculé en retirant toute substitution de pointage international ;
2. S'il y a toujours égalité, l'unité ayant obtenu le plus haut pointage en qualification (ronde préliminaire) lors de l'un des deux (2) essais de l'équipe nationale de la période de classement en cours sera classée devant ;
3. S'il y a toujours égalité, l'unité ayant obtenu le plus haut pointage d'exécution pour une seule routine, en qualification ou en finale, lors de l'un des deux (2) essais de la période de classement en cours sera classée devant.

7. CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE NATIONALE : SUIVI DE LA LISTE

Gymnastique Canada assurera le suivi du classement des unités dans les catégories suivantes :

- A. Senior
- B. Junior (13-19)

Les unités seront ajoutées à la liste de classement de l'équipe nationale ou mises à jour vers une nouvelle catégorie comme suit :

Senior : après avoir concouru en catégorie senior lors d'un essai national de l'équipe nationale. Les unités conserveront les pointages obtenus en junior (13-19) lors des deux (2) derniers essais nationaux de l'équipe nationale ou lors de l'événement international identifié le plus récent.



8. LISTE DE CLASSEMENT DE L'ÉQUIPE NATIONALE : EXIGENCES EN MATIÈRE DE POINTAGE

La liste de classement de l'équipe nationale comprendra chaque unité ayant atteint le pointage de l'équipe nationale ou un standard supérieur ainsi que la difficulté correspondante lors d'au moins une des deux (2) plus récentes sélections de l'équipe nationale ou d'une compétition internationale désignée (le pointage et le standard de difficulté de l'équipe nationale doivent être atteints lors de la même compétition).

Normes de qualification senior 2026

	NORMES
Équipe Nationale	51.00/2.1
Équipe des Championnats du Monde	52.00/2.2

Normes de qualification junior 2026

	NORMES
Équipe Nationale	51.00/1.6
Équipe des Championnats du Monde	52.00/1.7

**Toutes les normes sont basées sur Balance + Dynamique (pointage total et difficulté totale).

Les unités peuvent atteindre la difficulté minimale et le pointage minimal lors des compétitions internationales valides indiquées au début du présent document sous la rubrique Dates importantes.

Afin d'assurer une pleine participation ou de permettre à des unités d'acquérir de l'expérience lors d'un événement, des exceptions peuvent être accordées aux unités qui ne sont pas membres de l'équipe nationale. Celles-ci peuvent être invitées par le/la gestionnaire du programme des Jeux mondiaux (PM) et le/la conseiller(ère) de l'équipe nationale des Jeux mondiaux (NTA), en consultation avec le Comité technique d'acrobatie, à participer à d'autres compétitions internationales.

9. POINTAGE DE BLESSURE POUR LES ESSAIS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Pour toute maladie, blessure ou grossesse empêchant une unité de participer à l'un des essais de l'équipe nationale, un pointage substitutif sera attribué pour la compétition manquée. Le pointage de chaque routine correspondra à 90 % du pointage obtenu lors de l'essai de l'équipe nationale le plus récent, calculé à partir de la moyenne des pointages de l'unité lors des deux (2) essais de l'équipe nationale précédents.

Si une unité se blesse durant l'échauffement ou en cours de compétition, elle recevra un pointage de blessure pour toute ronde de compétition manquée lors de cet événement.

Afin d'obtenir un pointage de blessure, un avis écrit d'un médecin est requis avant la compétition. Si un retrait pour cause de maladie ou de blessure survient pendant un essai de l'équipe nationale, celui-ci doit être appuyé par une évaluation du thérapeute sportif de l'équipe nationale ou du médecin d'équipe de Gymnastique Canada présent sur place pour que l'unité puisse recevoir un pointage de blessure. L'absence à une compétition ou à des



2026 WAGC SELECTION PROCESS

essais en raison d'obligations scolaires ou professionnelles ne constitue pas un motif valable pour l'obtention d'un pointage de blessure.

Si une unité est classée au sein de l'équipe nationale, mais que les exigences de classement (pointage de qualification et difficulté) ont uniquement été atteintes au moyen de pointages de blessure, elle devra atteindre de nouveau ces standards lors d'un essai de l'équipe nationale ou d'un événement international valide, ou être sélectionnée par le gestionnaire du programme des Jeux mondiaux (PM), avec le conseiller de l'équipe nationale (NTA), en collaboration avec le comité technique d'acrobatie, avant de représenter le Canada à un événement international.

10. ENTENTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE ET SUIVI

Un contrat devra être signé par tous les athlètes et entraîneurs souhaitant participer au programme de l'équipe nationale. Celui-ci comprendra un engagement complet envers le programme, notamment en ce qui concerne l'entraînement aux appareils, la préparation physique, le suivi continu, la participation aux camps d'entraînement et aux autres activités, le respect du code vestimentaire, la déclaration des blessures, ainsi que toute autre clause identifiée.

Pour toutes les disciplines, un suivi continu, la remise de rapports d'entraînement et la vérification vidéo seront utilisés comme outils pour suivre la progression, comprendre la réalité de l'entraînement et établir des corrélations entre l'entraînement et les performances en camp d'entraînement ou en compétition. Il s'agira également d'un outil de communication permettant aux conseillers techniques de la discipline de mieux accompagner chaque unité. Des manquements répétés à la soumission du suivi, la transmission de journaux d'entraînement falsifiés ou un manque de préparation en vue des compétitions peuvent entraîner des sanctions, telles que la non-sélection à des événements ou le retrait de l'équipe nationale.

11. SÉLECTION-COUPÉ DU MONDE

La sélection et la nomination à une Coupe du monde seront basées sur la liste de classement de l'équipe nationale la plus récente, huit (8) semaines avant l'événement.

12. SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Les unités ayant atteint la norme de l'équipe des Championnats du monde sont admissibles à être sélectionnées au sein de l'équipe des Championnats du monde.

Veuillez consulter le document de sélection des Championnats du monde pour plus de détails.

Principes généraux : Les critères établis ci-dessus seront utilisés pour sélectionner l'équipe canadienne des Championnats du monde, sous réserve des dispositions suivantes :

A. Au moment de l'inscription nominative, l'équipe sera nommée en fonction de la liste de classement. Les deux (2) unités les mieux classées seront nommées pour compétitionner et la troisième (3e) unité au classement sera désignée comme substitut(e).

B. Le camp d'entraînement/de sélection de l'équipe des Championnats du monde est obligatoire pour les unités classées du premier (1er) au troisième (3e) rang afin d'être nommées à l'équipe des Championnats du monde. Des exceptions peuvent être accordées avec l'approbation du/de la gestionnaire du programme des Jeux mondiaux (PM) et du/de la conseiller(ère) de l'équipe nationale (NTA), en collaboration avec le Comité technique d'acrobatie, en cas de circonstances exceptionnelles.

C. Les trois (3) unités les mieux classées seront invitées et devront participer aux activités préparatoires et/ou aux compétitions précédant les Championnats du monde.



D. L'unité classée troisième (3e) agira à titre de substitut(e) non voyageur(se) pour les Championnats du monde et devra être prête à compétitionner uniquement si les unités classées première (1re) et deuxième (2e) sont incapables de le faire avec un niveau de préparation adéquat en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'un manque de préparation (voir section 10). Il est attendu que l'unité soit prête à compétitionner, et ce, jusqu'au dernier entraînement précédant le départ pour les Championnats du monde. Il est également attendu que l'unité substitut(e) soit prête à compétitionner. Les substitut(e)s pourraient être appelé(e)s à compétitionner jusqu'à dix (10) jours ouvrables avant le départ de l'équipe. Passé ce délai, aucune unité ne sera remplacée.

Participation aux événements

Gymnastique Canada peut être tenu, dans l'intérêt supérieur de la sécurité des athlètes, de leur entourage et du personnel, de ne pas se déplacer ni participer aux événements indiqués dans le présent document, même si ceux-ci ont lieu comme prévu. Toute décision en ce sens sera prise en consultation avec des experts pertinents, notamment des experts médicaux et en santé publique, et sera communiquée à toutes les personnes concernées dès que possible.

Dans de telles circonstances, Gymnastique Canada déterminera si des événements alternatifs peuvent être disputés en remplacement de l'événement auquel Gymnastique Canada a décidé de ne pas participer. Le cas échéant, le présent document sera modifié en conséquence et toutes les personnes concernées en seront informées dès que possible.

Selon les circonstances, la sécurité des athlètes, de leur entourage et du personnel pourra être priorisée en fonction des recommandations des experts médicaux et en santé publique.

Gymnastique Canada reconnaît également que des athlètes, des membres de leur entourage ou du personnel peuvent, pour des raisons de sécurité, décider de ne pas se déplacer ni participer aux événements indiqués dans le présent document, même si ceux-ci ont lieu comme prévu et même si Gymnastique Canada a décidé d'y participer à la suite de consultations avec des experts médicaux et en santé publique jugeant la participation sécuritaire.

Dans de telles circonstances, les athlètes assumeront les conséquences que leur décision pourrait avoir sur leur qualification aux Championnats du monde.